|  |
| --- |
| **Procuration**  |

Le/la soussigné(e),

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ , né(e) le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ , domicilié(e) à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

membre actif de l’association internationale sans but lucratif « International Child Neurology Association », ayant son siège sis Avenue de la Couronne 20, 1050 Ixelles (Belgique), enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0414.433.983 (RPM Bruxelles) (l’ « **Association** ») ;

constitue pour mandataire spécial :

**tout collaborateur de l’étude des notaires Jacques WATHELET et Edouard-Jean NAVEZ à Wavre, Rue Saint Roch, 28**

à qui il confère tous pouvoirs aux fins de le/la représenter à l'assemblée générale extraordinaire des membres de ladite association internationale sans but lucratif dénommée International Child Neurology Association qui se tiendra en l’étude des notaires “Wathelet & Navez, Notaires Associés” dont les bureaux sont localisés Rue Saint Roch 28, 1300 Wavre (Belgium) dans les trois semaines suivant l’assemblée générale extraordinaire des membres de l’Association qui aura lieu le 8 mai 2024 à Cape Town (Afrique du Sud) et qui délibérera sur l'ordre du jour dont question ci-après :

**Ordre du jour**

1. Modification des statuts pour les rendre conformes au Code belge des sociétés et associations et autres modifications ;
2. En conséquence de ce qui précède, adoption d’une nouvelle version coordonnée des statuts de l’Association à compter du 8 mai 2024 en français et traduit en anglais ;
3. Confirmation de l’adresse du siège ;
4. Reconduction du mandat des Administrateurs et des Dirigeants pour la durée restant de leur mandat prenant fin la date de l'Assemblée Générale Ordinaire 2026 de l'Association;
5. Ratification de la nomination du Président, du Secrétaire et du Trésorier ;
6. Pouvoirs.

Le mandataire peut notamment :

- Assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour au cas où la première assemblée ne pourrait valablement délibérer.

- Prendre part à toutes délibérations et voter, amender ou rejeter, au nom du/de la soussigné(e) toutes propositions se rapportant à l'ordre du jour sur base des instructions de vote du/de la soussigné(e).

- Déclarer que le/la soussigné(e) a parfaite connaissance du projet des statuts à adopter et des documents dont question à l'ordre du jour.

- Accepter tout mandat d’administrateur ; président, trésorier, secrétaire.

- Aux effets ci-dessus, passer et signer tous les actes, pièces, procès-verbaux, registres, listes de présence, élire domicile, substituer et en général faire le nécessaire.

En outre, le/la soussigné(e), ayant connaissance des formalités et des délais de convocations d'une assemblée générale prescrits par les statuts de l’Association, déclare :

- renoncer expressément et irrévocablement aux formalités de convocation et de délai, ainsi qu'à la mise à disposition des documents prévus par les statuts ; et

- renoncer expressément et irrévocablement à toute action en nullité pour irrégularité de forme conformément aux articles 2:42 1° et 2:44 du Code des sociétés et des associations.

**Instructions de vote (merci de cocher la case de votre choix)**

Attention : En principe, si aucune case n’est cochée, le mandant est réputé avoir voté en faveur des décisions concernées

**Assemblée Générale Extraordinaire de l’Association du 8 mai 2024**

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Modification des statuts pour les rendre conformes au Code belge des sociétés et associations et autres modifications
 | □ pour □ contre□ abstention |
| 1. En conséquence de ce qui précède, adoption d’une nouvelle version coordonnée des statuts de l’Association à compter du 8 mai 2024 en français et traduit en anglais
 | □ pour □ contre□ abstention |
| 1. Confirmation de l’adresse du siège
 | □ pour □ contre□ abstention |
| 1. Reconduction du mandat des administrateurs et des Dirigeants pour la durée restant de leur mandat prenant fin la date de l'Assemblée Générale Ordinaire 2026 de l'Association
 | □ pour □ contre□ abstention |
| 1. Ratification de la nomination du Président, du Secrétaire et du Trésorier
 | □ pour □ contre□ abstention |
| 1. Pouvoirs
 | □ pour □ contre□ abstention |

Fait à ……………………………………………………., le ………………………………………………… 2024

Signature : ………………………………………………………..

(précédé de la mention manuscrite *« bon pour pouvoir* »)

Annexes : nouvelle version coordonnée des statuts de l’Association à compter du 8 mai 2024 en français et son traduction en anglais